



BANDE D'VEUIL A LA VIGILANCE EN EXTERIEUR (BEV)



Description

Les Bandes d'Eveil à la Vigilance (BEV) ont pour but d'alerter d'un danger et de sécuriser les **déplacements** des **personnes aveugles ou malvoyantes** dans les zones comportant des obstacles. Elles sont conformes à la norme NF P98-351 d'août 2010, utilisables uniquement en extérieur.

Grâce à leur texture **podotactile**, elles sont aisément identifiables par les usagers (sensibilité et résonance du matériau).

Les Bandes d'Eveil à la Vigilance PASSAGE version « larmée » comporte un relief de fond unique qui améliore considérablement les propriétés **antidérapantes** par conditions humides.

Applications :

- Passages piétons
- Bordures de quai ferroviaire
- Volées de marches d'escalier

Textes de loi

Arrêté du 1er août 2006 – article 7.1

"En haut d'un escalier, un revêtement de sol doit permettre l'éveil de la vigilance à une distance de 0.50 m de la première marche grâce à un contraste visuel et tactile."

Décret 2006-1657 du 21 décembre 2006

"L'implantation des bandes podotactiles est rendu obligatoire aux abaissés de trottoir des passages piétons lors de travaux sur voirie."

Caractéristiques

Matière : Résine méthacrylate. Insensible aux UV et antigélif.

Coloris : Standard blanc, autres coloris sur demande.

Motif : Le motif « larmée » permet d'améliorer le coefficient de glissance. Celui-ci est mesuré au pendule SRT :
Mesure à sec : 0.66, mesure sous eau : 0.41

Stabilité dimensionnelle : les produits sont stables dimensionnellement à l'état libre, aux variations de températures.

Conditions d'application : Le support de collage doit être propre, sec, dégraissé et décapé. La température ambiante doit être comprise entre +10°C et 30°C.





Application : Le collage des BEV se réalise à l'aide d'une colle méthacrylate. La remise en circulation peut être effectuée dès 30 minutes après la pose.

Stockage : Les BEV doivent être stockées à plat dans leur emballage d'origine et de préférence sur palette. Les conserver à l'abri de l'humidité, à une température comprise entre 5°C et 30°C. Ne pas manipuler en dessous de 5°C.

Conforme à la norme NF P98-351 du mois d'août 2010 en extérieur.

Formats :



BEV 1



BEV 5



BEV 6



BEV 7

Conditionnement

BEV lisse ou larmée	Dimensions	Conditionnement
BEV 1	405 x 405 mm	6
		25
BEV 5	820 x 420 mm	6
		25
BEV 6	820 x 607 mm	6
		25
BEV 7	600 x 412 mm	6
		25

Coloris



BEV lisse



BEV larmée

